

Feuille de Buis

2015 N° 8

8 mars

Saint Blaise du Buis



A la une

- Edito
- Travaux en cours
- PLU : modification en vue

Dans ce numéro :

Terrains constructibles et majoration de leur valeur	2
CCAS : repas pour les Buissards de 60 ans et +	2
Elections départementales les 22 et 29 mars	2
Appel à candidature	2
Temps d'Activités périscolaires : la nouveauté	3
53e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie	3
Apéro Jazz le 20 mars	3
Tennis : reprise des cours le 24 mars	3
Sou des écoles : bal costumé le 28 mars	3
BUIS'ART : exposition de peintures et dessins	4
Soirée dansante du BCB	4
Chasse aux œufs	4
Agenda des événements	4

■ Edito

Nous sommes en pleine période de budget communal pour l'année 2015 : baisse des dotations, taux d'impositions mouvants, Temps d'Activités Périscolaires, arrêts des services de l'Etat. Les arbitrages seront nombreux.

Nous lançons aussi l'appel d'offre pour la modification du PLU. Alors que les travaux d'enfouissement de la route du Deveze poursuivent, d'autres se

préparent. Après les travaux sur la voirie, ce sera au tour des particuliers. Petit à petit les lignes aériennes disparaîtront de notre vue.

Pour l'entrée Nord-Est nous avançons également. Nous sommes sur le point de signer le premier Projet urbain Partenarial avec les propriétaires. Après 8 ans, les projets d'aménagement de cette zone pourraient débuter au second

semestre 2015. Nous vous annonçons que la taxe pour Versement Sous Densité (VSD) n'a pas été reconduite sur le village.

Nous vous invitons aux urnes les 22 et 29 mars pour les élections départementales. Votre vote sera important.

Je vous laisse découvrir les autres sujets. Bonne lecture.

Anthony Lecreur,
votre maire.

■ TRAVAUX : l'aménagement communal continue



La commission Travaux a lancé un **avant-projet d'enfouissement des réseaux électriques par le SEDI** (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) au Grand Voye.

Le montant prévisionnel à la charge de la commune est de 18 950 euros pour un montant total de 180 391 € TTC.

Quant à l'enfouissement des réseaux France Telecom, la commune prévoit 44 816 € TTC de dépenses. A court terme, la commune engagera aussi environ 127 000 € pour l'aménagement de

l'entrée Nord-Est. Les nouveaux bancs en bois remplacent aussi les anciens en pierre. Pour connaître tous les autres travaux en cours, consultez les derniers extraits des comptes-rendus des délibérations des 28 janvier et 11 février 2015 sur le site www.saintblaisedubuis.com à la rubrique « Vie municipale/Délibérations ».

■ PLU : modification en vue

La municipalité va lancer une consultation pour **choisir un bureau d'étude en vue de la modification du PLU**. Le montant d'une

modification simplifiée est estimé à 25 000 € HT selon une procédure adaptée. Les modalités de l'**appel d'offre** seront communiquées

Plan Local Urbanisme

en mairie, sur le site web et dans le bulletin municipal. **Prochaine permanence urbanisme jeudi 26 mars en mairie sur RDV de 14h-16h.**



**APPEL A
CANDIDATURE**
*La municipalité
recherche des
bénévoles pour
assurer la
distribution
mensuelle des
journaux municipaux
avec ceux du Pays
Voironnais.
Modalités en mairie.*

■ Majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles

La loi de finances du 29 décembre 2012 avait étendu à notre commune la portée de l'article 1396 II-A du Code Général des Impôts qui prévoyait pour les impositions à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, une majoration de droit de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles. Ainsi, la valeur locative cadastrale des terrains constructibles devait être automatiquement

majorée de 25 % de son montant et d'une valeur forfaitaire fixée à 5 € par mètre carré pour les impositions dues au titre des années 2014 et 2015, et 10 € par mètre carré pour les impositions dues au titre de l'année 2016 et des années suivantes. **L'équipe municipale précédente et actuelle ont fait savoir à la Direction générale des Finances publiques que cette loi ne devait pas s'appliquer aux**

communes rurales dans la mesure où le règlement d'urbanisme en vigueur s'appuyait sur une évolution modérée de la population et étalée dans le temps. Aujourd'hui la Direction générale des Finances publiques nous a annoncé que la commune de **Saint Blaise du Buis est sortie de ce dispositif** par la loi de finances rectificative du 29 décembre 2014 définissant un nouveau périmètre d'application.



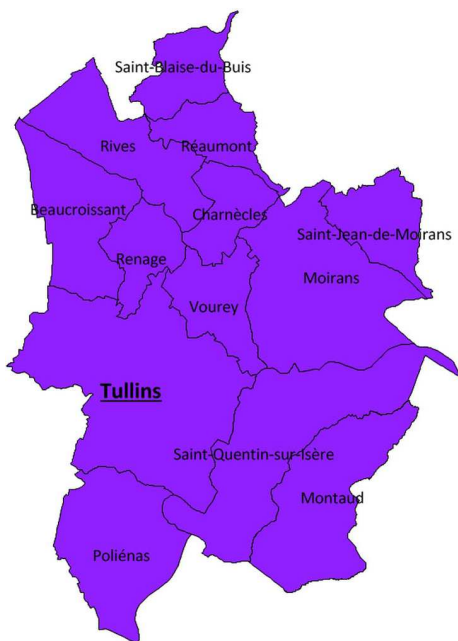
■ CCAS : repas amical communal le 11 avril 2015

Organisé par le CCAS de St Blaise du Buis, le repas aura lieu le **samedi 11 avril à partir de 12h**. Les Buissardes et les Buissards de **60 ans et plus** sont attendus à ce moment de

convivialité. **Pour les personnes de 65 ans et plus, le repas est offert**, une participation de 10 euros sera demandée aux convives âgés entre 60 et 64 ans. Une animation en chanson

accompagnera le repas. Confirmez votre présence au secrétariat de la Mairie le 18 mars au plus tard (tel. 04 76 65 65 00). **Nous vous attendons nombreux !**

■ ELECTIONS DEPARTEMENTALES : 22 et 29 mars 2015



Les élections cantonales deviennent les élections départementales. Le Conseil général devient le Conseil départemental. Nous voterons afin d'élire, pour 6 ans, les prochains binômes de conseillers départementaux.

Aujourd'hui, sur

58 conseillers généraux, seules 12 sont des conseillères. Le nouveau mode de scrutin binominal majoritaire à deux tours, permet l'élection d'un binôme composé d'un homme et d'une femme.

« **Conseillers départementaux** », sera le nouveau nom des actuels « conseillers généraux ». Le Conseil départemental de l'Isère sera composé de 29



femmes et 29 hommes. **Ils seront élus pour 6 ans et renouvelés en intégralité.**

Ainsi, vous êtes appelés à élire vos nouveaux conseillers départementaux. **Saint Blaise du Buis fait partie du nouveau canton de Tullins.**

■ Activités périscolaires : nouveau au cycle 4

Le cycle 4 des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a commencé et se terminera avec les vacances de Pâques. L'une de nos intervenantes, Isabelle

Labartino, s'occupant de l'activité "jeux de rôles", propose aujourd'hui une nouvelle activité intitulée "**Libre expression**".

Il s'agit de trouver avec les enfants un sujet sur lequel ils pourront s'exprimer soit par la parole, soit par le dessin ou le mime, etc.

■ Cérémonie du 19 mars 2015

Pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie proclamée le 19 mars 1962, le comité **FNACA de La Murette et la municipalité** invite les Buissards à rendre

hommage à tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour que nous puissions vivre libres.

Deux cérémonies sont programmées mardi 19 mars 2015 :

- 17h45 Cimetière de St Blaise – sur la tombe de Charles Fagot tué en 1956 puis 18h15 au monument aux Morts à **St Blaise du Buis**.

- 18h45 au monument aux morts à **La Murette**.



■ APERO JAZZ : Polyswing band le 20 mars à la Sure, 18h30

Dans le cadre d'un **Concert Apéro du Voiron Jazz Festival**, l'association organise un **concert gratuit** avec « **Polyswing band** » le **vendredi 20 mars à 18h30 à la salle La**

Sure.

Le groupe est composé d'une vingtaine de musiciens.

Cet ensemble répond à une authentique tradition du **big band**

jazz, avec un répertoire qui va de *Count Basie* à *Maynard Ferguson*.

Entrée Libre.

Buvette assurée par le Basket Club de Bavonne. **Ne ratez pas ce rendez-vous.**



■ TENNIS : reprise des cours le 24 mars



Voilà le printemps : c'est la reprise !

Les cours de tennis reprendront le **mardi 24 mars**.

Les conditions de fonctionnement (groupes et horaires) restent les mêmes qu'à l'automne.

■ SOU : bal costumé le 28 mars, 18h

Le Sou des écoles de Réaumont / St Blaise du Buis organise **samedi 28 mars 2015 un bal costumé à la salle Myosotis à Réaumont** à partir de 18h. Une vente

de pizza le 22 mai et la kermesse du samedi 20 juin, réunissant les 2 écoles liées par un regroupement pédagogique, seront les dernières manifestations

de l'année scolaire.
Contact :
crozet.floriane@orange.fr



Agenda

DON DU SANG : 13/03
collecte salle la Sure.
17h-20h.

FNACA : Cérémonie 19/03
de commémoration de
la fin de la guerre
d'Algérie. Cimetière et
monument aux Morts.
17h45 et 18h15.

APERU JAZZ : 20/03
concert gratuit avec
Polyswing Band. Salle
la Sure. 18h30.

ELECTIONS 22/03
DEPARTEMENTALES
Salle du Conseil
municipal. 8h-18h.

URBANISME : 26/03
permanence en mairie
sur RDV. 14h-16h.

RAM : permanence en 27/03
mairie. 16h-18h.

SOU : bal costumé. 28/03
Salle Myosotis.
Réaumont. 18h.

BUIS'ART : expo 28 au
peintures et dessins. 29/03
Salle la Sure. 10h-18h.

ELECTIONS 29/03
DEPARTEMENTALES
Salle du Conseil
municipal. 8h-18h.

SOIREE DANSANTE 4/04
du Basket Club de
Bavonne « A la
conquête de
l'Ouest ». La Murette.
19h30.

CHASSE AUX ŒUFS 8/04
Courts de tennis. 15h

CCAS : repas convivial 11/04
pour les 60 ans et plus.
Salle la Sure. 12h.

MATINEE DIOTS des 12/04
sapeurs-pompiers de
Bavonne. Caserne. 9h.

BUIS'ART : expo de peinture les 28 et 29 mars

L'exposition annuelle de l'association BUIS'ART ouvrira ses portes les **samedi 28 et dimanche 29 mars, salle de la Sure, de 10h à 18h.** Nos adhérents et animatrices vous invitent à venir découvrir une sélection de dessins, pastels, acryliques,

huiles et aquarelles réalisés tout au long de l'année dans les différents cours proposés par l'association.

Entrée libre.

Contact : **Claire Marchetto**
alain.marchetto@wanadoo.fr.



BASKET : soirée dansante le 4 avril, La Murette

Samedi 4 avril à 19h30 le Basket Club Bavonne organise à la salle polyvalente de la Murette

sa traditionnelle soirée dansante ouverte à tous sur réservations. Plus d'informations auprès de

Céline : 06 89 64 73 78 /
celine.wlassow@orange.fr

CHASSE AUX ŒUFS le mercredi 8 avril

La chasse aux œufs, ouverte aux enfants buissards et réaumontois, se déroulera le **mercredi 8 avril 2015 de 15h à 17h**, en souhaitant le soleil. **Rendez-vous devant les courts de**

tennis à 15h. Le partage des œufs se fera lors d'un **goûter** en extérieur devant la Halle du Buis. Les enfants resteront sous la responsabilité de

leurs parents tout au long de la manifestation.



AGENDA 21 : appel à participation

Vous souhaitez vous investir et participer à la démarche de développement durable de votre territoire lancée par le Pays Voironnais ? Alors n'hésitez plus, rejoignez le **Comité d'animation**

de l'Agenda 21. L'objectif : travailler avec d'autres habitants, mais aussi des entreprises, des associations et des élus à **l'évolution de notre cadre de vie.** Les candidats s'engagent à participer à **3 réunions**

annuelles (18h-20h30) sur les 2 ans à venir. Pour être candidat : manifestez-vous auprès du Service environnement du Pays Voironnais avant le 15 avril (formulaire). **Contact :** solen.bel-latour@paysvoironnais.com.

Impression : Mairie de Saint Blaise du Buis, 305 rue de la mairie - 38140 Saint Blaise du Buis • Directeur de publication : **Anthony Lecureur** • Rédacteurs : Commission Information Communication et associations. 430 exemplaires. Photos copyright Mairie St Blaise et associations. Recevoir la Feuille de Buis au format électronique, contact : m.stblaise@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 15h à 18h - Vendredi de 16h à 19h. Tel. 04 76 65 65 00
Fax : 04 76 05 39 62 - www.saintblaisedubuis.fr - Facebook : **stblaisedubuis2014**

Permanences : Urbanisme, un jeudi une fois par mois de 14h à 16h ; Culture-Associations-Animations : tous les jeudis après-midi de 14h à 16h ; Affaires scolaires-enfance - jeunesse : tous les mercredis matin de 9h à 11h30. Prendre RDV par téléphone en mairie.

